

4°) Organisation de la cérémonie commémorative du 18 juin 1940 :

Organisée comme habituellement, elle se déroulera devant le monument aux Morts à 18 heures. Dans le cadre des mesures sanitaires, il n'y aura pas de collation offerte mais un apéritif proposé au bar du village.

5°) Réflexions sur l'avenir de la Maison PHILIS :

Le Maire propose ensuite de mettre en place des commissions de réflexion sur le devenir de la maison dite « maison Philis » avec pour objectif de rassembler le maximum d'informations auprès de différents organismes publics et/ou privés quant à la viabilité du projet, viabilité économique (parvenir à un équilibre du budget de fonctionnement) sociale (répondre aux besoins de la population locale), quant au financement lui-même du projet (recherche de subventions, ...), et rechercher des expériences et des bilans existants.

Au cours du débat il ressort que les pistes suivantes pourraient être explorées :

- création d'un gîte de groupes avec salle communale au 1° étage.
- création d'un « habitat inclusif » ou d'un hébergement de personnes âgées.
- Créer un lieu de « coworking et de cabinet pour professions paramédicales
- créer une résidence d'artistes.
- revendre le bien !

Un rapport d'étape pourra être présenté à la mi-octobre.

Fabienne SAULIERE interroge sur la nécessité de proposer en lieu et place ou en même temps une réflexion sur le devenir du foyer rural qu'elle voit se dégrader structurellement et pour lequel elle craint une fermeture administrative si la sécurité ne pouvait être assurée.

Le maire précise que la commission de sécurité du service incendie a encore récemment donné un avis favorable et que les fissures structurelles liées, comme dans d'autres propriétés barsoises, aux phénomènes de sécheresse/réhydratation des sols, font l'objet d'une déclaration auprès de la Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00 heures

Le secrétaire de séance :

Le Maire

